

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »
29 avenue de Verdun
63190 LEZOUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE

RÉUNION DU 23 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 23 septembre, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, à la salle intercommunale de Lezoux après convocations légales en date du 17 septembre 2025, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

Mme Josiane HUGUET	Mme Eliane GRANET
M. Jean-Baptiste GIRARD	M. Thierry TISSERAND
Mme Sylvie EXBRAYAT	Mme Isabelle GROUIEC
M. Gilles BERGAMI	Mme Elisabeth BRUSSAT
Mme Julie MONTBRIZON	Mr Cédric DAUDUIT
M. Daniel PEYNON	Mme Patricia LACHAMP
Mme Annick FORESTIER	Mr Florent MONEYRON
Mme Marie-France MARMY	Mme Nicole BOUCHERAT
Mr Christian BOURNAT	M. Jean-Louis DERBIAS
Mr Guillaume FRICKER	Mme Michelle CIERGE
Mme Sylvie ROCHE	Mr Bernard FRASIAK
M. Romain FERRIER	M. Yannick DUPOUE
Mme Anne-Marie OLIVON	Mme Laurence GONINET

Suppléants présents : Mme Nathalie DE LA FUENTE, Mr Patrice BLANC et Mr Philippe BEAL

Etaient représentés (procuration) :

- Mme VIAL Séverine donne pouvoir à Mr FRASIAK Bernard
- Mme MORAND Catherine donne pouvoir à Mme ROCHE Sylvie
- Mme DE FREITAS Déolinda donne pouvoir à Mr BEAL Philippe
- Mme GRANOUILLET Danielle donne pouvoir à Mme HUGUET Josiane
- Mr COSSON Alain donne pouvoir à Mme MARMY Marie-France
- Mme TARTRY-LAVEST Agnès donne pouvoir à Mme EXBRAYAT Sylvie

Absents : Mr Antoine LUCAS, Mr René BROUSSE et Mr Gilles MARQUET

VOTE : En exercice : 35 Présents : 26 Représentés : 6 Votants : 32

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Mr Jean-Louis DERBIAS, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a accepté.

Objet : Administration générale – modification des statuts du SMEA – Basse Limagne – désignation des suppléants pour la CCEDA

**ADMINISTRATION GENERALE – MODIFICATION DES STATUTS DU
SMEA – BASSE LIMAGNE – DESIGNATION DES SUPPLEANTS POUR
LA CCEDA**

VU la délibération N°2024-10-049 du 10/11/2024 voté par le SMEA Basse Limagne qui acte la modification de leur statut

VU la délibération du conseil communautaire N°10 du 17/12/2024 et l'avis défavorable émis

VU l'arrêté préfectoral N°20250260 du 11/02/2025 qui valide la modification des statuts du SMEA Basse Limagne

CONSIDERANT que la modification de statut est effective, et malgré le vote défavorable du conseil communautaire, il est nécessaire de désigner 10 suppléants pour la compétence eau et 2 suppléants pour la compétence SPANC.

Pour mémoire, les représentants titulaires sont :

Titre	Prénom	Nom	Statut	Commune
Monsieur	David	DUCHALET	Titulaire	63190 BORT L'ETANG
Madame	Myriam	DUPORGES	Titulaire	63350 CULHAT
Monsieur	Roland	DURIF	Titulaire	63350 CULHAT
Monsieur	Romain	MOUTON	Titulaire	63350 JOZE
Monsieur	Alain	BOUCHERAS	Titulaire	63350 JOZE
Monsieur	Philippe	BÉAL	Titulaire	63190 LEMPTY
Monsieur	Franck	UCHER	Titulaire	63190 MOISSAT
Monsieur	François	SANTUZ	Titulaire	63190 MOISSAT
Monsieur	Didier	BLANC	Titulaire	63190 RAVEL
Monsieur	Gaëtan	VAISSAIRE	Titulaire	63190 SEYCHALLES

Il est proposé au conseil communautaire :

- De désigner les suppléants suivant parmi les communes adhérentes au SBL (Bort-l'Étang, Culhat, Joze, Lempty, Moissat, Ravel, Seychalles) comme suit :

Suppléant - Compétence EAU	Commune
Josiane HUGUET	BORT-L'ETANG
Gilles BERGAMI	CULHAT
Julien POTELLERET	CULHAT
Jacques PEROL	JOZE
Daniel PEYNON	JOZE
Olivier PUIGBERT	LEMPTY
Olivier JEANVOINE	MOISSAT
Isabelle GROUIEC	MOISSAT
Michelle CIERGE	RAVEL
Antoine LUCAS	SEYCHALLES

- De décider que les 2 représentants désignés par Joze seront aussi suppléants sur la compétence SPANC

Suppléant – Compétence SPANC	Commune
Jacques PEROL	JOZE
Daniel PEYNON	JOZE

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **APPROUVE à l'unanimité.**

Pour extrait certifié conforme,
Fait et publié à Lezoux, le 25 septembre 2025
Signé par Jean-Louis DERBIAS,
Secrétaire de séance



Pour extrait certifié conforme
Fait et publié à Lezoux, le 25 septembre 2025
Signé par Elisabeth BRUSSAT,
Présidente

